



*Communiqué de presse
Paris, le 2 juin 2016*

2 000 places sociales pour l’Euro 2016, remises à plus de 130 organismes

Du 10 juin au 10 juillet 2016, aura lieu en France la 15^e édition du championnat d’Europe de football. Dans le cadre du projet *Tous prêts* et pour faire de l’Euro 2016 une grande fête populaire, Thierry Braillard, secrétaire d’État chargé des Sports, Jean-François Carencu, préfet de la région d’Île-de-France, préfet de Paris, ont offert à 134 organismes (associations, collectivités locales...) plus de 2 000 places sociales pour assister aux matchs de l’Euro qui se dérouleront sur le territoire francilien.

« Pour que la fête de l’Euro 2016 soit une réussite, elle doit s’étendre sur l’ensemble de l’espace francilien et notamment reconnaître l’engagement permanent des acteurs du sport francilien et principalement des bénévoles » a confié Jean-François Carencu.

« Garantir la dimension citoyenne et populaire du sport, a été, et continuera à animer l’action de l’État autour des événements sportifs » a également souligné Thierry Braillard.

Tous prêts, une opération sportive et solidaire

Dans le cadre d’un partenariat entre le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et la Fédération française de football, le programme *Tous prêts* a permis de soutenir les projets d’animation organisés sur l’ensemble du territoire à l’occasion de l’Euro 2016. Ces projets s’inscrivent dans une démarche éducative, citoyenne et durable, associant le plus grand nombre autour des valeurs que sont le Plaisir, le Respect, l’Engagement, la Tolérance et la Solidarité (PRETS).

Ces projets labellisés *Tous prêts* sont récompensés par l’obtention de places pour assister à l’un des matchs de l’Euro 2016 se déroulant en Île-de-France.

Des projets porteurs de sens et de valeurs

Cet appel à projet, lancé en novembre 2015, par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) d’Île-de-France, avait pour objectif de valoriser des projets d’animation qui portent sur :

- la promotion de la santé par la pratique sportive ;
- l’engagement des jeunes et l’éducation à la citoyenneté par le sport ;
- la solidarité autour des valeurs du sport ;
- le lien entre le sport et la culture ;
- la promotion du développement durable.

Les projets sélectionnés concernent principalement les jeunes, les femmes, les publics scolaires les personnes en situation de handicap, les personnes vulnérables telles les personnes âgées, notamment les plus isolées, les personnes en difficulté sociale, les personnes sous-main de justice, les personnes résidant au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou dans les territoires ruraux enclavés et les personnes ayant une pratique sportive nulle sinon très limitée.

Ces projets pouvaient être portés par :

- une collectivité locale ;
- un club ou une association sportive, toutes disciplines confondues ;
- une ligue, un comité régional, un comité départemental ou un district ;
- un comité régional ou départemental olympique et sportif.

La liste des projets sélectionnés est disponible dans le dossier de presse.

Contacts presse



Anouck PAUMA RD : presse-cabinet@sports.gouv.fr
cabinet de Thierry BRAILLA RD : 01 40 45 99 70 - 06 29 56 38 33



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>

